

Pourquoi adhérer à l'OPSECAAT ?

Parce que nous luttons pour notre avenir.

Nous ferons pression, sensibiliserons, et oui, lutterons pour nos droits en tant que travailleurs à temps partiel des collèges.

Nous sensibilisons le public et faisons pression auprès du gouvernement – aux événements publics, par notre site Web, au cours des réunions avec les députés et les ministres, au moyen des annonces à la radio, des conférences de presse, etc. – jusqu'aux prochaines élections provinciales.

Nous luttons pour améliorer nos conditions de travail. Nous relevons constamment des questions relatives au milieu de travail à temps partiel dans les collèges : le manque de sécurité d'emploi et de reconnaissance des années de service, l'absence d'un processus de traitement des plaintes, le manque de formation ou perfectionnement professionnel, le manque d'avantages sociaux, et la paie qui représente une fraction de ce que gagnent nos homologues à temps plein.

Nous luttons pour faire modifier une mauvaise loi. La Loi de la négociation collective dans les collèges – adoptée en 1975 – interdit aux travailleurs à temps partiel des collèges de négocier collectivement.

L'Ontario est la seule province où les travailleurs à temps partiel des collèges n'ont pas le droit de s'organiser en syndicat. Tous les autres travailleurs à temps partiel en Ontario – dans les universités, la régie des alcools, les établissements de soins de santé, etc. – peuvent adhérer à un syndicat. C'est seulement lorsque nous nous

assiérons en face de l'employeur à une table de négociation que nous cesserons d'être une source de main-d'œuvre bon marché et jetable.

Nous luttons pour la qualité de l'éducation et pour mettre fin au sous-financement des collèges. Des dix provinces, l'Ontario est numéro neuf au point de vue financement par étudiant à temps plein. En effet, ce manque chronique de fonds est « subventionné » par les 17 000 femmes et hommes qui travaillent à temps partiel dans les collèges de l'Ontario. Les travailleurs à temps partiel découragés quittent le système collégial en masse, pour être remplacés par le prochain lot de travailleurs de cette main-d'œuvre soi-disant 'jetable'. Ce 'syndrome tourniquet' – et, la façon dont les travailleurs à temps partiel sont traités – a un impact négatif profond sur la qualité de l'éducation dans les collèges de l'Ontario.

Pourquoi adhérer à l'OPSECAAT ? Qu'est-ce que l'organisation nous apporte ?

L'OPSECAAT est une organisation qui s'engage à lutter pour nos droits en tant que travailleurs à temps partiel des collèges. Nous luttons pour mettre fin à des années de discrimination contre les travailleurs à temps partiel en Ontario.

Et encouragés par votre appui, nous gagnerons cette bataille. Vous savez pourquoi ? Parce qu'à l'OPSECAAT, nous luttons pour notre avenir.

Signez la carte de membre de l'OPSECAAT dès aujourd'hui.

Appelez-nous au 416-448-7433 ou 1-866-811-7274.

www.collegeworkers.org

Votre adhésion est confidentielle !